



Avoir ou ne pas avoir une attitude éco-responsable. La conviction de la municipalité de s'engager résolument dans les économies d'énergies est faite. Notre rôle de chef-lieu de canton et de citoyens nous impose de montrer l'exemple, non pas pour faire « bien » mais pour « bien faire ». De nombreuses initiatives sont prises dans ce sens cela doit transparaître dans notre éco-attitude de tous les jours et nous espérons avoir bientôt de nouvelles réalisations remarquables. L'équipe municipale continue de se mobiliser pour la vie courante de notre commune et la rentrée, qui a vu la mise en place réussie de nouveaux services, en est un exemple. L'exposition sur l'œuvre du peintre BERTIER a été une réussite; le concours d'écriture, repris avec efficacité par Julie LIBERA, a vu près d'un millier de jeunes de la région montrer des talents d'écrivain; nous ne désespérons pas de voir encore plus de jeunes participants de l'Oisans l'an prochain.

Comme chaque année, notre plaine a été bien fleurie : les employés municipaux comme chaque année ont montré le bon exemple, suivis par de nombreux jardiniers.

Pour les remercier de leur contribution à l'embellissement de notre commune, une petite fête avec remise de prix a été organisée par la municipalité.

Le plan communal de sauvegarde est maintenant opérationnel. Une exposition de présentation se met en place afin de présenter à tous les citoyens les consignes de sécurité. La prévention du risque le plus tôt possible étant un gage de réussite, nous souhaitons que ceux qui sont aux points stratégiques (bord du torrent ou point d'observation des phénomènes...) deviennent des « sentinelles bénévoles de prévention » afin d'alerter rapidement les services responsables. Merci de prendre contact et de vous inscrire en mairie.

Un grand merci à tous ceux qui se sentent concernés par la vie de notre commune et qui donnent un peu de leur temps (parfois même beaucoup) pour que la vie ici soit agréable pour tous

Bien cordialement,

Le Maire
André SALVETTI

INFOS MUNICIPALES

SOCIAL

Spectacle de Noël

La commune organise en partenariat avec l'office de tourisme, le jeudi 16 décembre 2010 au Foyer Municipal, un spectacle de Noël pour les enfants des écoles avec la présence du Père Noël et une distribution de papillotes et de mandarines.

Pour l'école maternelle :

spectacle de clowns de 10h00 à 11h30

Pour l'école primaire :

spectacle de magie de 14h00 à 16h00

Dispositif d'accueil minimum en cas de grève dans les écoles

Extrait du courrier du maire adressé aux parents d'élèves :

... « La loi fait obligation aux communes d'organiser un accueil minimum dans les écoles en cas de grève des enseignants. Par conséquent, votre enfant peut être accueilli à l'école en cas de grève (école maternelle et école élémentaire). Les enfants sont pris en charge par des agents communaux. Des activités sont organisées toute la journée.

Sauf préavis de grève des agents communaux, les services de restauration scolaire et de périscolaire le soir et le matin sont assurés normalement.

En revanche, si vous décidez de ne pas scolariser votre enfant un jour de grève, je vous remercie de bien vouloir prévenir la veille avant 10h le service restauration scolaire à la mairie afin de décommander le repas cantine. A défaut, ce repas vous sera facturé. » (fin d'extrait).

Oisans télévisé

L'émission « Echappées Belles », tournée cet été en Oisans par France 5, sera **diffusée le 6 novembre** à 20h35 et

le 7 novembre à 10h55 sur France 5.

A savoir, un reportage sur le Lac Noir diffusé le 25 août dernier sur TF1 (au journal de 13h00) peut être visionné sur :

<http://videos.tf1.fr/jt-13h/le-lac-noir-au-coeur-de-l-isere-6046171.html>

Noël des anciens

Le CCAS* de la commune de Bourg d'Oisans organise son repas de Noël le dimanche 5 décembre 2010 pour nos aînés de plus de 70 ans. Les colis seront distribués début décembre.

* Centre Communal d'Action Sociale

Atelier Mémoire

Le CCAS* de la commune de Bourg d'Oisans, avec la participation du Conseil Général, a organisé cet atelier. Conseils, astuces et exercices pour préserver, entraîner et développer votre mémoire sont les thèmes abordés. Des tests, des jeux ont rencontré un franc succès. Que ce soit de véritables exercices ou un moment ludique, cet atelier permet de stimuler ses méninges, exercer son cerveau pour éviter les trous de mémoire, lire pour entretenir ses souvenirs. Une bonne mémoire à tout âge ? C'est possible.

CULTURE

La vie de la Médiathèque



Portail

Pour vos réservations, pour signaler vos coups de cœur, prolonger l'emprunt de vos livres ou consulter les nouveautés... vous pouvez accéder au portail de la Médiathèque en tapant : mediatheque.mairie-bourgdoisans.fr. En cas de problème d'accès, n'hésitez pas à demander des informations à l'équipe de la Médiathèque.

Horaires de la Médiathèque du 1er septembre au 30 juin

Mardi	15h	18h
Mercredi	10h	18h
Vendredi	15h	19h
Samedi	09h	15h

Contacts

téléphone : 04.76.80.00.91
mail : bibliotheque.municipale@mairie-bourgdoisans.fr

Perdu/trouvé

Une trottinette et un anorak rouge attendent leurs propriétaires.

Rappel

L'abonnement à la Médiathèque est gratuit pour les enfants des écoles du Marronnier et des Sables.

Le samedi 4 décembre à 15h

Concert de Noël au musée organisé par l'école de musique de Bourg.

Animations

➔ Samedi 6 novembre à 18h00 - Lecture musicale avec Charles Tordjman : comédien - metteur en scène - animateur d'atelier théâtre. Il interprétera une lecture à voix haute d'extraits du livre «un soir au club» du roman de Christian Gailly. Cette lecture sera accompagnée musicalement par un saxophone. Entrée gratuite

➔ Pour compléter, la nouvelle exposition temporaire du Musée, le vent d'Afrique, qui animera la vie de Bourg d'Oisans en 2010/2011, soufflera sur la médiathèque à partir de Janvier. Deux expositions seront présentées, accompagnées de leurs malles de livres et ponctuées de spectacles et d'animations autour de ces thèmes.

➔ Dans le cadre du cycle de développement de la lecture à voix haute, un atelier est proposé aux jeunes de 12 à 16 ans. Une partie de ce projet sera réalisée en partenariat avec le collège. La seconde partie, se déroulera à la médiathèque. Accompagnés et formés par Danièle Klein, comédienne et metteur en scène, les jeunes choisiront un livre parmi des ouvrages sélectionnés ainsi que des extraits qu'ils liront à des publics choisis. Cet atelier gratuit est ouvert à tous les jeunes. Renseignements à la médiathèque auprès de Florence, avant les vacances de Noël.

➔ Un spectacle pour enfant est en cours de préparation pour le mois de décembre. Vous serez informés de la date précise par le panneau lumineux et la Médiathèque.

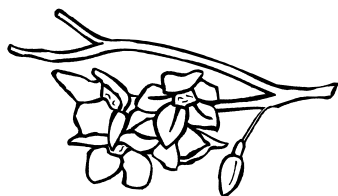
Le Musée : Nouvelle exposition temporaire

Réouverture le 1er décembre 2010 avec une nouvelle exposition temporaire en partenariat avec le musée Dauphinois de Grenoble qui rassemble cette année un grand nombre de partenaires culturels autour d'un même thème « l'Afrique ».

« Mémoire d'Afrique », exposition photographique de Jean Rouch, célèbre cinéaste et anthropologue sera présentée du 1er décembre 2010 au 31 octobre 2011 avec toute une programmation d'animations à consulter sur www.musee-bourgdoisans.com



ENVIRONNEMENT



Nouvelles du front : Covoiturage

Un recensement des intéressés a été effectué auprès des habitants de la commune par l'intermédiaire des Brèves. Pas assez de réponses pour motiver le lancement d'un système de covoiturage en urgence. Nous avons donc pris le temps d'aller voir ce qui se passait chez les instances supérieures.

Le département de l'Isère fait des tests sur le Vercors pour voir s'il généralise un système de covoiturage sur l'ensemble du département.

La communauté de communes de l'Oisans, avec son secteur Environnement et plus spécifiquement son « Plan-Energie-Climat » est aux aguets pour faire avancer les solutions au problème.

Au sein de réunions du C.D.R.A. * l'association DRAC NATURE a présenté un projet réalisable sur le secteur Sud Isère.

Par le biais de la communauté de communes de l'Oisans, nous avons décidé de soutenir financièrement ce projet afin qu'elle nous aide à monter un système de covoiturage en Oisans.

Extrait de la réponse de DRAC NATURE : « Nous tenons, par la présente, à vous remercier pour l'intérêt que vous portez à notre projet d'Auto Stop Solidaire et Sécurisé. Toutefois, s'agissant d'un dispositif innovant dont le succès requiert un engagement important, il nous a semblé préférable de nous limiter dans un premier temps au seul territoire de la Matheysine.

Nous projetons donc, si vous en êtes d'accord, de reprendre contact avec vous après avoir lancé l'expérimentation en Matheysine, laquelle débutera au printemps prochain ».

Encore un peu de patience donc pour que tout ceci prenne forme et que nous puissions en bénéficier à moindre coût.

Rappelez-vous qu'il existe le site internet « La roue verte » qui organise les covoiturages réguliers.

**Contrat de Développement Rhône Alpes.*

Feux de broussailles : RAPPEL arrêté préfectoral

Il est interdit de brûler des végétaux et toutes autres matières pouvant dégager des fumées, et donc du Co2 ,
Des articles plus complets sur cette directive ont déjà été publiés sur les Brèves de juillet 09 et septembre 2010.

Entretien de la plaine et bois de chauffage

Vous avez du bois à couper ?

Vous cherchez du bois à couper ?

Vous êtes faits pour vous rencontrer !

Vous pouvez laisser vos coordonnées par mail à la mairie :

accueil@mairie-bourgdoisans.fr
qui se chargera d'organiser le contact entre vous.

Remise des prix du concours des maisons fleuries et jardins potagers 2010

La remise des prix a eu lieu le 19 octobre, en salle du conseil municipal.

47 lauréats, 47 photos de chaque jardin ou fleurissement, 47 pots de fleurs garnis avec des plantations qui ornent notre commune... C'était la trame de la soirée.

Il y a eu 33 « Encouragés », 10 « Complimentés » qui ont reçu un lot de 50 bulbes à planter, et 4 « Félicités » qui sont désormais abonnés pour 1 an au magazine « Les quatre saisons » édité par Terre Vivante à Mens.

Le diaporama de l'ensemble des jardins et fleurissements tournait en boucle, tandis que Patrick Mombel commentait un diaporama « technique », nous soufflant des idées, belles et économiques, pour les saisons futures.

A été appréciée, avec un clin d'œil à la « semaine du goût », une dégustation de différentes variétés de tomates, de fleurs comestibles, de velouté de courgettes et bien sûr de pain, saucisson, fromages de chèvre et confitures d'Oisans....

L'ensemble de la commune a été visité par le jury de fleurissement de la ville, mi-juillet. Si vous pensez avoir été « oublié », n'hésitez pas à vous inscrire à l'accueil de la mairie pour composer les directions de notre voyage de 2011.

Quelques critères de sélection cette année : Les associations de plantes, même en petit nombre, la longévité des massifs, la facilité de leur culture (les vivaces étaient à l'honneur), les compositions de jardins potagers avec des touches de couleurs...



Directeur de publication : André SALVETTI
Maquette & coordination : Elisabeth VARREAU
Rédaction : Equipe municipale
Impression sur papier éco-responsable à 1 700 exemplaires.
Novembre 2010 - ISSN N°1269-200X

DIVERS

Extrait de la réglementation de la circulation sur les digues de l'Isère, du Drac, de la Romanche, de l'eau d'Olle et de la Lignarre (IDREOL) sous gestion de l'Association Départementale Isère Drac Romanche (ADIDR) : ARRETE N° 2010- 04014

Considérant la nécessité d'assurer la sécurité publique sur les digues de l'Isère, du Drac et de la Romanche, de surveiller, entretenir et conserver les ouvrages publics de l'ADIDR contre les crues et de maintenir la possibilité d'une circulation piétonne :

Article 1^{er} : La circulation des véhicules à moteur de toute nature est interdite sur les chemins de digues de l'IDREOL inclus dans le périmètre d'intervention de l'ADIDR, à l'exception des voies suivantes :

- ⇒ Voies communales existantes sur certains tronçons de digues
- ⇒ Voies vertes départementales réglementées par l'arrêté du président du conseil général de l'Isère 2008-8600 du 02.09.2008

Article 2 : La circulation des piétons, cyclistes et cavaliers est tolérée à leurs risques et périls et sous leur entière responsabilité, sur les chemins de digues visés à l'article 1^{er}.

Article 3 : Une signalisation mise en place aux frais de l'ADIDR, matérialisera sur le terrain les prescriptions édictées aux articles 1 et 2 ci-dessus.

Cette signalisation comportera, à chaque accès sur les chemins de digue, un panneau d'interdiction de type B sur lequel l'indication « toute circulation est interdite sauf autorisation » sera mentionnée et en dessous duquel sera fixé, sur le poteau support, un panneau portant l'inscription « circulation des piétons, cyclistes et cavaliers tolérée aux risques et périls des éventuels usagers ».

Article 6 : L'accès aux chemins de digue est totalement interdit lorsque le seuil de pré-alerte d'annonce de crue est dépassé, sauf pour les services de sécurité et les agents de l'ADIDR.

L'accès est interdit ou réglementé lorsque les travaux concernant les digues ou les chemins de digues sont nécessaires.

Distribution des Brèves

Depuis 1 an nous distribuons les Brèves différemment, par l'intermédiaire des commerçants, du colportage et d'internet. Ce mode de distribution était un essai et afin de faire un bilan constructif, nous vous remercions de nous faire remonter vos suggestions.

Note d'information sur la fiscalité locale et la suppression de la TEOM *

A l'exception de Mont de Lans et de Venosc - communauté de communes des 2 Alpes - il n'y avait jusqu'à ce jour aucun impôt intercommunal mais uniquement une taxe « ordures ménagères » - TEOM au bénéfice du SITOM, dont le taux sur le foncier bâti était de 13,50 % payé par le contribuable. Les autres actions intercommunales concernées (SIVOM) étaient alimentées complètement par des contributions locales.

La TEOM a été purement et simplement supprimée sur la totalité des communes. En effet, le maintien de ce type de taxe pour le financement du service des ordures ménagères conduisait à son augmentation de manière très sensible et inévitable pour les investissements obligatoires. Les élus ont refusé d'envisager un taux au-delà des 13.50% déjà atteint par notre commune.

Un nouveau mode de financement a été recherché .

Le seul impôt intercommunal aujourd'hui perçu à taux identique sur les 20 communes de l'Oisans est toujours basé sur le foncier bâti (comme la TEOM) mais à un taux inférieur soit 10.95% au lieu de 13.50%. La différence entre ces taux représente 2.55% en taux soit une baisse de 18.80 % se traduisant par une diminution du prélèvement fiscal pour les assujettis à la TEOM. La nouvelle fiscalité permet néanmoins de dégager de nouvelles recettes puisque la taxe foncière touche également les immeubles industriels jusque là exonérés de toute fiscalité intercommunale.

Elle assure le financement de la totalité des compétences OISANS de la communauté en exonérant les budgets communaux de toute participation, soit une réduction des impôts des contribuables non industriels

Une des conséquences de ce choix fiscal, globalement très avantageux pour les habitants et les communes de l'Oisans est de ne pas isoler le coût du service des ordures ménagères sur la feuille d'impôt du contribuable alors qu'il s'agit d'une charge légalement répercutable sur le locataire lorsqu'elle est le produit d'une taxe ou d'une redevance.

* *Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères*

Inscription sur la liste électorale

En cas de modification d'adresse en cours d'année, n'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2010.

INFOS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Avis de recherche

Recherche professionnel(le) libéral(e) médical ou paramédical pour partage d'un local au centre Bourg d'Oisans.

Contactez le 06.32.47.36.42 ou le 06.82.16.18.02.

Loto de l'Amicale Laïque des Sables

L'Amicale Laïque des Sables organise son loto le samedi 6 novembre 2010 à partir de 18h00 au Foyer Municipal de Bourg d'Oisans.

Nombreux lots à gagner : ordinateur portable, cadre numérique, DVD portable, vélo 26", etc...

Message de l'Office De Lutte contre le Cancer (ODLC)

Dès 50 ans, faire pratiquer la mammographie de dépistage avec L'ODLC, c'est plus de sécurité !

Les bénéficiaires du programme organisé : deux avis d'experts radiologues, régularité des invitations (tous les deux ans), gratuité de l'examen, choix du médecin, du gynécologue et du radiologue agréé, renvoi à domicile des clichés relus.

Il suffit de présenter le courrier/étiquettes ODLIC à chaque praticien ou de contacter l'ODLC 0800 37 38 82 – 04 76 41 25 25 – www.odlc.org

Agissez !

Maison médicale de l'Oisans - Coordonnées :

O Médecine générale :

Docteur KNIPILER : 04.76.80.28.58

Docteur BOCHATON : 04.76.11.06.71

O Centre de soins infirmiers ADMR de l'Oisans :

tél/fax : 04.76.11.38.98

Transport scolaire

Depuis cette rentrée scolaire, l'Association « Les Enfants Voyageurs » a mis en place le transport du midi pour les enfants de la Maternelle et de la Primaire de la Paute afin qu'ils puissent rentrer chez eux.

En accord avec la municipalité, les enfants de la Maternelle des Sables transférés à l'école maternelle de La Fare profitent également de ce transport. Les arrêts sont les suivants : Les Morelles, la Paute, Ecole de la Paute, Eglise des Sables et Ecole des Sables.

Tarifs par enfant :

à l'année (du 2/09/10 au 1/07/11) : 150€

à l'intersaison (du 2/09/10 au 3/12/10 et du 9/05/11 au 1/07/11) , soit 20 semaines : 83€

à la saison (du 6/12/10 au 22/04/11)

soit 16 semaines : 67€

renseignement ou inscription au 06 16 70 37 37.

*** Etapes du tour de France 2011 dans le Sud-Est ***

16	Mardi	19/07/2011	Saint-Paul-Trois Châteaux	Gap	153 km
17	Mercredi	20/07/2011	Gap	Pinerolo (IT)	179 km
18	Jeudi	21/07/2011	Pinerolo (IT)	Galibier - Serre Chevalier	189 km
19	Vendredi	22/07/2011	Modane	L'Alpe d'Huez	109 km
20	Samedi	23/07/2011	Grenoble	Grenoble	41 km contre la montre
21	Dimanche	24/07/2011	Créteil	Paris Champs-Élysées	160 km

La MJO

Pour toutes les infos concernant le passeport jeunes spectateurs, la MJO vient de créer un blog :

<http://passejeunespectateur.over-blog.com/>

N'hésitez pas à le consulter !

Le dimanche 5 Décembre la MJO organise un Goûter de l'art au musée Géo Charles d'Echirolles.

Le principe est simple : départ de la MJO à 13h45, on visite la collection permanente et l'expo temporaire du musée et ensuite le goûter est offert par les services du musée. Plus d'infos sur le site : <http://www.ville-echirolles.fr/sortir/geocharles/geocharles.html> .

Enfin, il reste des places pour le concert exceptionnel du 4 janvier 2011 à la MC2 : l'Ode à la Joie.

Renseignements et inscriptions : MJO 04 76 79 14 74

Les News de la MJO

La MJO vous propose cette année encore une initiation à l'**Art Floral** avec possibilité de s'inscrire à la séance. La prochaine séance aura lieu le jeudi 2 Décembre de 18h à 21h à la MJO.

Le thème « rouleau précieux » : travail de feuilles de coco roulées, illuminé par un décor précieux.

Une superbe composition en perspective.

La prochaine Assemblée Générale de la MJO

aura lieu le lundi 29 Novembre à 20h dans les locaux de la MJO. Avis à tous nos adhérents : venez profiter de ce moment important pour la vie de notre association.

AGENDA

QUELQUES DATES ...

NOVEMBRE 2010			
01		Fermeture annuelle du musée	
03	20h30	Soirée rencontre après le cours de Yoga – Pique nique – Diaporama proposé par R. Candau (flore, faune, promenade montagne...) Renseignements : 04.76.80.12.59 – blandine.andreys@free.fr	Salle multi-activités
05	20h00	Assemblée Générale Les Jardins de Savignole	Maison de l'enfance
06	18h00	Loto de l'Amicale Laïque des Sables.	Voir article
06	18h00	Lecture musicale à la Médiathèque	Voir article
06	20h35	Echappées Belles – Emission télévisée	Voir article en 1 ^{ère} page
07	10h55		
9		Dont du sang – de 9h à 12h et de 17h à 20h	Foyer municipal
10	19h30	Conseil Municipal	Mairie
11	10h00 11h00	Cérémonies de commémoration : 10h00 devant l'église des Sables et 11h00 devant le monument aux morts de Bourg d'Oisans	
13		*** Journée mondiale de la gentillesse ***	La terre
20		Repas du sou des écoles. Renseignements : Sou des Ecoles	Foyer municipal
26	20h00	Inscription au Ski Club Alpin	Salle des associations
27	9h00 et 14h00	Tournoi Oisans Bridge Club Renseignements et inscriptions : 04.76.80.72.32	Salle des associations
29	20h00	Assemblée Générale de la Maison des Jeunes de l'Oisans	Maison des Jeunes
DECEMBRE 2010			
01		Réouverture du musée. Voir article	
01	20h15	Conférence débat : « racines historiques de l'Oisans aujourd'hui, du XI ^e au XIV ^e siècle » par Pierre Gandit, Maire de La Garde	Maison du Parc des Ecrins
2	18h00	Initiation à l'art floral. Maison des Jeunes de l'Oisans	Voir article
04	14h30	Tournoi de Poker – 1 ^{er} lot d'une valeur de 50 €	Café des Négociants
04	15h00	Concert de Noël organisé par l'école de musique	Musée
05		*** Journée mondiale du bénévolat ***	La terre
05	9h00	Sortie Naturaliste : observation du rut du chamois. Inscription obligatoire avant le 3 décembre au 04.76.80.00.51	
5	13h45	Maison des Jeunes de l'Oisans - Goûter de l'art au musée Géo Charles.	Voir article
05	14h30	Concours de Coinche - 1 ^{er} lot d'une valeur de 50 €	Café des Négociants
08	19h30	Conseil Municipal	Mairie
22	De 15h30 A 18h30	Déambulation du Père Noël et de ses peluches – Grand feu de Noël Chocolat chaud-marrons chauds-brioche-papillotes...	Centre Bourg
22	20h30	DIVINO – Concert de chants de Noël – Participation 5 € Gratuit pour les moins de 16 ans	Eglise de Bourg d'Oisans

MAIRIE DE BOURG D'OISANS - CONTACTS -

Courrier : rue Humbert, BP23, 38520 Bourg d'Oisans

Téléphone : 04 76 11 12 50

Télécopie : 04 76 80 26 74

Courriel accueil: accueil@mairie-bourgdoisans.fr

Courriel Brèves: brevs@mairie-bourgdoisans.fr

Site internet : www.mairie-bourgdoisans.fr

DICTONS

« Si il y a des noix, l'hiver sera froid »

« Neige de Saint André (30/11) peut 100 jours durer »

« Hiver rude et tardif rend le pommier productif »

« Taupes loin enterrées, l'hiver va durer »

« Oignons bien habillés verra fortes gelées »

